

Cercle Jules Ferry Tir Club de Tir Régional de la ville de Fleury les Aubrais

Affilié à la Fédération Française de Tir Et aux Arquebusiers de France

FICHE CARTE SECOND CLUB

Information Personnel Nom – Prénom : Nom de jeune fille:..... Photo d'identité (uniquement si Né(e) le : / / absente sur votre À:.....Code Pays ou Dépt:...... compte EDEN) Nationalité: Adresse: Code Postal:Ville: Email: Handisport: ☐ OUI / ☐ NON N° licence (*obligatoire*): Règlement Type de règlement : ☐ Chèque(s) / ☐ Liquide / ☐ Chèque(s) vacances Somme perçue : € Si chèque: Nombre de chèques: Dates d'encaissement : Date 1: / 20........ Date 2: / 20........

Toutes adhésion entraîne l'obligation **formelle** de la prise de connaissance du règlement intérieur du club. Ce dernier peut être consulté sur internet à l'adresse suivante : https://cjftir.fr/regles/#uagb-tabs_tab] ou bien demandé à l'accueil du club.

Toute adhésion impose au nouvel adhérent de n'utiliser à l'intérieur de l'enceinte des installations que l'armement et munitions légalement détenus et reconnus par la réglementation à la pratique du tir sportif et de loisir.

Tout manquement à ces principes fondamentaux engagerait la responsabilité directe du contrevenant et l'exposerait personnellement aux sanctions pénales correspondantes et à l'expulsion du club sans aucune forme de recours.

	Fleury-les-Aubrais, le / / 20
Signature du tireur :	Signature du Responsable du Club :

Adresse du stand:

Stand de Tir de la ville de Fleury-les-Aubrais Armes Modernes – Armes anciennes – École de tir 154, rue des Fossés 45 400 FLEURY-LES-AUBRAIS

Renseignements complémentaires:

Tél: 02.38.84.61.83

Email: licences@cjftir.fr

Président : Gilles DUMERY (Tél : 06.81.34.16.11)
Secrétaire adjoint : Gilles COUTURIER (Tél : 06.32.07.28.59)
Gestion Licences : Gérald MORET (Tél : 07.49.94.98.00)